

Juin 2023

#07



Vallée de  
Saint-Amarin  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# À l'Unisson

Magazine d'information intercommunal



[www.ccvsa.fr](http://www.ccvsa.fr)

Samedi 22 juillet 2023 : **arrivée d'étape  
au Markstein !**

# SOMMAIRE

- P.4 - 5** **Dossier** : la nouvelle déchèterie mobile
- P.6** **Économie** : s'installer dans la Vallée
- P.7** **Tourisme** : le Tour de France, évènement au Markstein
- P.8** **Portrait** : Mme PISCHOFF-MARTINEZ,  
nouvelle Directrice des Services
- P.9** **Enfance** : inscrire son enfant
- P. 10** **Culture & Médiathèque** : une Micro-Folie pour la Vallée
- P. 11** **Centre Aquatique** : une cure de jouvence
- P. 12** **En Bref**
- 



Vallée de  
Saint-Amarin  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- À l'Unisson n°7 - Juin 2023
- Directeur de la publication : Mme Anne-Sylvia Pischoff-Martinez
- Directeur de la communication : Michel PINEL
- Conseil Conception Rédaction : Auctavia Communication
- Conception graphique : grafikexpo.fr
- Impression : Publi H, certifié imprim'vert  
6000 exemplaires, papier Couché recyclé, 135g/m<sup>2</sup>
- Crédits photos : CCVSA,  
En couverture : -----

La CCVSA remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine intercommunal, et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.



Rejoignez-nous  
sur Facebook

Madame, Monsieur,  
Chers habitants de la Vallée de Saint-Amarin,

Une nouvelle fois, l'année qui vient de s'écouler n'aura pas répondu à nos attentes. Quand bien même la situation sanitaire semble s'améliorer, elle demeure encore fragile et interrogée.

L'économie a désormais pris le relais en nous rappelant que l'inflation n'est pas qu'un mal des années 1970. En avoisinant les 7% sur un an, elle touche tout le monde et frappe en priorité les plus démunis qui ont mécaniquement un pouvoir d'achat de plus en plus faible.

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA) ne sera pas épargnée. Comme vous, nous subissons la hausse des prix de l'énergie, de l'alimentation, des matériaux et matières premières. Par ailleurs, la loi nous contraint à recourir au marché et nous ne disposons plus de tarifs réglementés pour l'électricité et le gaz. Aussi, quand un contrat arrive à échéance, la tension est grande car nous ne savons pas à quelle sauce nous allons être mangés ! L'offre et la demande présentes à ce même moment orienteront alors le prix à payer qui tombera comme un couperet. A cela s'ajoutera l'incertitude du prochain car aucun fournisseur n'ose plus s'engager à moyen ou long terme.

Comment alors faire face à tout cela ?

L'enjeu réside véritablement dans le maintien des services publics dans un contexte des plus difficiles. La première réponse apportée est bien évidemment la réduction des coûts énergétiques. En matière de gaz, nous avons fait le choix au printemps dernier d'opter pour un contrat d'une durée de quatre années, soit la durée la plus longue possible au moment du renouvellement. Nous avons fait le pari que la situation n'allait pas s'améliorer de sitôt. Aujourd'hui, les indicateurs semblent nous donner raison. Bien entendu, nous avons également coupé l'éclairage nocturne dans nos zones économiques et remplacé l'éclairage traditionnel par du LED.

Mais « faire mieux » ne suffit plus, il convient désormais aussi de « faire autrement ». Tout d'abord, en agissant au niveau de notre masse salariale. Nous avons réorganisé les responsabilités des fonctions enfance et tourisme avec un rattachement direct à notre Directrice Générale des Services et aux élus référents. Cela a eu ses effets sans entacher la qualité du service. Ensuite, en agissant



au niveau des dépenses de fonctionnement de notre centre nautique et de nos salles de sports : fermeture durant huit semaines consécutives dès cet hiver et réduction des températures de l'eau et des douches à la piscine, réduction des températures à 16° et suppression des douches dans nos bâtiments sportifs, passage à une seule vidange annuelle de notre bassin intérieur et plan de rénovation du centre de loisirs qui se concentrera sur les aspects sécuritaires et thermiques. Enfin, nous poursuivons notre démarche d'implantation d'une ferme photovoltaïque sur un terrain pollué se situant au niveau de la friche basse du Parc de Wessering. Cette réalisation permettrait de produire l'équivalent de 34% des besoins énergétiques des ménages de la vallée.

Ces nombreuses modifications ne sont probablement qu'une étape. Elles sont nécessaires mais ne seront peut-être pas suffisantes. Quoi qu'il en soit, notre adaptabilité nous permettra de faire face. Aussi, je tiens ici à remercier l'ensemble de nos agents pour la qualité du travail fourni et leur implication régulière tout au long de l'année.

Bien chers toutes et tous, au nom de l'ensemble du Conseil communautaire, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une excellente année 2023, principalement la santé, si précieuse, mais aussi du bonheur et de la réussite, que le positif remplace ce marasme ambiant qui nous affecte depuis de trop nombreuses années !

Avec toute ma détermination et ma bienveillance,

Très chaleureusement,



**Cyrille AST**  
Président de la Communauté de Communes  
de la Vallée de Saint-Amarin

## La nouvelle déchèterie mobile

À compter du mois de juillet, la Communauté de Communes propose un nouveau service aux particuliers, avec la création d'une déchèterie mobile réservée aux habitants de la Vallée de Saint-Amarin.

La collecte des encombrants en porte à porte, comme les collectes ponctuelles à Wesserling des déchets électriques et électroménagers (D3E) et des déchets ménagers spéciaux (déchets toxiques), cesse au profit d'une solution plus adaptée aux attentes de la population.

### > Gagner en efficacité

#### ■ Des collectes plus fréquentes et plus régulières.

Grâce à ce nouveau service, il est prévu deux à quatre collectes par mois dans la Vallée.

Les habitants n'ont plus besoin de stocker des encombrants, des déchets ménagers spéciaux ou électriques durant des mois.

#### ■ Permettre une meilleure valorisation.

Les déchets collectés en porte à porte étaient dirigés vers un centre d'enfouissement où ils étaient enterrés sans aucun tri, sans aucune valorisation.

Désormais, les gravats, la ferraille, le bois, les déchets spéciaux sont triés, recyclés ou valorisés pour la production d'énergie.

#### ■ Plus de déchets collectés.

Les gravats, le plâtre et le pla-coplâtre, qui n'étaient pas collectés jusqu'ici, vont désormais l'être.

#### ■ Pour que nos villages restent propres.

Les mairies réalisent de nombreux efforts pour embellir leurs communes, avec le concours des habitants. Force est de constater que la collecte en porte à porte n'apporte pas sa contribution à l'embellissement de nos villages.

Au contraire, elle se traduit par une exposition d'encombrants non seulement dans les rues de nos communes, mais aussi après le ramassage.

La nouvelle déchèterie mobile va aussi contribuer à maintenir une propreté de nos voies publiques.

## > En pratique

### I Localisation de la déchèterie mobile.

Les sites choisis, en concertation avec les communes de la CCVSA, sont répartis de façon équilibrée sur le territoire. Il s'agit des communes d'Oderen, Fellingering, Malmerspach et Moosch.

Elles ont été retenues parce que situées en haut et en bas de la Vallée pour permettre à tous les ménages d'y accéder facilement.

### I Le coût ?

L'accès à la déchèterie mobile ne sera pas facturé, son financement est couvert par la REDEVANCE.

### I Quand ?

La déchèterie mobile sera proposée selon le calendrier suivant, dès le mois de juillet :

- **Moosch**, place Arnaud Beltrame, le premier mercredi du mois
- **Fellingering**, parking des ateliers communaux le premier jeudi du mois
- **Oderen**, parking de la salle des fêtes, le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois.
- **Malmerspach** parking dans le parc (ex-appellation de la ZI), le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois.

Soit 4 jours de collecte par mois en moyenne. Il est à noter que les ouvertures sont moins fréquentes en novembre et février. Deux collectes seront assurées ces mois-là.

Le calendrier des collectes est aussi mis à la disposition des habitants depuis le site internet de la Communauté de Communes via le lien suivant [xxxx@ccvsa.fr](mailto:xxxx@ccvsa.fr)

Chaque site est ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin, quelle que soit leur commune de résidence.

**Mais, la déchèterie mobile est formellement interdite aux professionnels.**

### I Les horaires

Pour une question de sécurité liée à la luminosité sur les sites, l'accueil se fait de 13h à 19h de juillet à septembre, et de 10h à 16h d'octobre à décembre.

### I Quels déchets sont acceptés ?

Les gravats (déblais de démolition, carrelage, tuiles, plâtre et placoplâtre, pots en terre cuite), la ferraille, le bois, les papiers et cartons, les encombrants, les meubles, les matelas, les déchets ménagers spéciaux, les déchets électriques, les piles, les ampoules, les huiles ...

### I Quels déchets seront refusés ?

(liste non exhaustive)

Les ordures ménagères, les sacs de déchets, les pneus, l'amiante, les déchets médicaux et pharmaceutiques, les huisseries, les fenêtres\* et les miroirs, les déchets verts, les produits explosifs et radioactifs, les textiles, les cadavres d'animaux, les véhicules hors d'usage.

*\*La collecte des huisseries et fenêtres sera opérationnelle en 2024.*

### I Et le réemploi ?

Un espace de dons autogéré sera installé à l'entrée de certains sites. Déposez et prenez ce que vous voulez. À la fin de la journée, ce qui reste sera automatiquement vidé dans la benne correspondante.



### • Attention !

**Le stationnement est interdit dès la veille du jour de collecte sur les sites de déploiement de la déchèterie mobile. Les infractions sont verbalisées.**

Le volume apporté à chaque passage est limité à un coffre de voiture et/ou une remorque simple essieu.

Les véhicules professionnels ainsi que les véhicules assimilés à une activité professionnelle (utilitaires de plus d'1m90 et/ou de PTAC < 3,5 T, véhicules aménagés à des fins d'exploitation de leur volume, plateau remorque, etc.) sont interdits d'accès.

Bien sûr le civisme, le bon sens et la tolérance sont toujours les bienvenus. Les services de la Communauté de Communes se tiennent à votre disposition pour toute information.

*\*Poids Total Autorisé en Charge*



## S'installer dans la Vallée

Voilà deux décennies, la Communauté de Communes a créé un grand hôtel d'entreprises d'une surface cumulée de 30 000m<sup>2</sup>, sur l'ancienne friche industrielle de la MIW. L'hôtel d'entreprises accueillent 90 locataires.

Pour certains d'entre eux, cela fait presque vingt ans qu'ils y sont installés. C'est le cas pour l'entreprise Pierre FREY, 1<sup>ère</sup> entreprise locataire du site qui œuvre dans le domaine du textile. Cette entreprise occupe encore aujourd'hui plus de 3 000 m<sup>2</sup> à Wesserling. Elle commercialise toujours des marques historiques de Wesserling telles que BOUSSAC ou FADINI.



D'autres entreprises comme la société ECOSCOOP, un bureau d'études techniques en environnement, sont présentes depuis quinze ans.

Tout comme Saveurs et Couleurs de la Montagne, un magasin des producteurs fermiers installés à Wesserling, non loin du Pavillon des Créateurs. Ce magasin de producteurs a été créé par un groupement d'agriculteurs de la Vallée.

Le succès de cet hôtel d'entreprises s'explique par la mise à disposition de locaux bruts, fonctionnels, à des coûts de location très attractifs. À cela s'ajoutent un cadre patrimonial et paysager exceptionnel, de nombreux services, agrémenté d'un accompagnement efficace de la Communauté de Communes.

Ce succès, qui a valeur d'exemple, a aussi poussé la CCVSA à poursuivre son action pour accueillir de nouvelles entreprises.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes s'est engagée dans un nouveau projet avec la réhabilitation d'une friche au sud du site de Wesserling.

### > La réhabilitation de la friche Gros Roman

La CCVSA a décidé de créer de nouveaux locaux d'une surface de 1731 m<sup>2</sup>, dans une partie encore en friche. Les travaux de réhabilitation ont débuté mi-mars et devraient durer environ 5 mois.

Cinq nouveaux locaux vont ainsi être créés dans la partie sud du site de Wesserling :

- Deux lots pour des activités artisanales,
- Un espace de bureaux et de locaux tertiaires,
- Un local de stockage qui sera dédié à une structure culturelle,
- Un local de stockage à destination des particuliers.

Ces espaces seront proposés à la location à compter de septembre 2023. La CCVSA va également supprimer une ancienne station de traitement industrielle, véritable verrerie paysagère, et désimperméabiliser plusieurs centaines de m<sup>2</sup>.

Cette opération de réhabilitation de la friche Gros Roman est menée avec le soutien de l'État et de la Région Grand-Est.

### > Énergies renouvelables



La Communauté de Communes mène une réflexion, avec le soutien de l'ADEME, sur l'opportunité d'installer une chaufferie collective biomasse pour l'ensemble du site de Wesserling (hôtel d'entreprises et centre nautique).

Cette démarche a pour objectifs non seulement de réaliser une meilleure maîtrise des coûts de l'énergie, mais aussi de limiter le recours aux énergies fossiles (gaz notamment). Par ailleurs, deux projets d'installations photovoltaïques (un au sol et

un en toitures) sont également en réflexion sur la zone économique du Parc de Wesserling.

Un appel à candidatures a été lancé en début d'année. Les offres sont actuellement étudiées par les services de la CCVSA avec le concours des services de l'État (DDT, Sous-préfecture).

Les élus de la Communauté de Communes seront donc amenés à se positionner sur ces deux projets en 2023.



## Tour de France

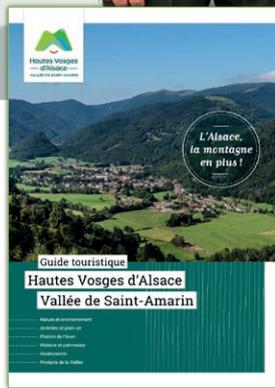
Après le succès du Tour de France féminin l'année passée, la Vallée de Saint-Amarin s'appête à accueillir une étape du Tour de France masculin, le 22 juillet prochain.

Un évènement planétaire, retransmis sur plus de 200 chaînes de télévision. L'arrivée du Markstein, dernière étape avant les Champs-Élysées, devrait désigner le vainqueur du Tour 2023. À ce titre, il nous a semblé opportun d'interviewer Christian PRUDHOMME, directeur emblématique du Tour de France, qui a gentiment pris le temps de nous répondre. Nous tenons encore à

le remercier pour la qualité de nos échanges et la disponibilité dont il a fait preuve.

L'intégralité de l'interview est disponible sur notre site internet, à l'adresse suivante :

<https://ccvsa.fr/interview-christian-prudhomme/>  
ou en scannant ce QR Code avec votre smartphone



### ➤ Se mettre au vert pour l'été

L'annonce est tombée le 27 octobre. Pour répondre à la demande d'activités de pleine nature, l'Office de tourisme de la Vallée de Saint-Amarin vous propose différentes publications capables de satisfaire toutes les attentes : écobalades, topos VTT, itinéraire cyclable de la vallée de la Thur, brochure estivale du Markstein- Grand Ballon, Parc Arbre Aventure de Kruth-Wildenstein... Il y en a pour tous les goûts. L'Office de Tourisme propose aussi une nouvelle carte et son guide touristique qui vous accompagnent durant tout l'été, avec de très belles idées de sorties et de visite sur tout le territoire.

### ➤ L'Alsacienne cyclo

Avant le Tour de France, la Vallée de Saint-Amarin s'appête à accueillir aussi un autre évènement cycliste de portée internationale, l'Alsacienne cyclo. Cette course cycliste renommée se déroulera le dimanche 25 juin 2023 au départ du Lac de Kruth-Wildenstein. Quatre parcours sont proposés aux 2500 cyclistes attendus sur la ligne de départ.

La Communauté de Communes est très engagée dans cet évènement touristique qui voit le nombre de nuitées multiplié par l'afflux des participants. Notamment avec l'aménagement de la nouvelle Voie Verte du Haag qui relie

Geishouse (730 m) à la route des Crêtes (1233 m) en présentant une pente de 10%. Les participants de l'Alsacienne cyclo auront l'honneur de l'inaugurer.



#### Horaires d'ouverture de l'Office de tourisme

Juin : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Juillet / août : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le dimanche matin de 9h à 13h



### AGENDA / EVENEMENTS 2023

- 4<sup>ème</sup> édition du Festival Multi Prises du 9 au 18 juin organisé par le Collectif des Possibles
- Cirkômarkstein 14 au 28 juin
- Fête de la musique le 21 juin et concerts durant la période estivale
- Feux de la Saint-Jean le week-end du 24-25 juin
- Tour de la Vallée le week-end du 1-2 juillet
- Féeries nocturnes au Parc de Wesserling du 3 au 26 août



## Mme Anne Sylvia PISCHOFF MARTINEZ, nouvelle Directrice des Services

Depuis le 1<sup>er</sup> Décembre 2023, Mme Anne Sylvia PISCHOFF MARTINEZ est la nouvelle Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin. Originaire du Territoire de Belfort, elle est venue mettre ses compétences, sa joie de vivre, sa passion de la chose publique au service de la Vallée.

Après avoir obtenu une maîtrise de droit public, sa première expérience professionnelle l'amène à faire ses armes à la mairie de Belfort, dans le cadre d'un poste d'agent de développement social avec des missions diverses dans le domaine de la culture, du sport ou de l'accès au droit.

Parallèlement à son activité professionnelle, elle devient lauréate du concours d'attaché territorial, ce qui lui permet de changer d'affectation. En 2000, elle devient responsable du service restauration scolaire de la ville de Belfort qui ne compte pas moins de 18 restaurants. Un poste passionnant qui présente chaque jour le défi organisationnel de gérer la restauration de près de 600 enfants. Elle y restera 10 ans.

Puis elle devient Directrice des Services de la ville de Giromagny, de 2006 à 2020. Un poste qu'elle qualifie de couteau suisse, tant les domaines d'action sont variés. Elle a pour mission notamment d'assurer le pouvoir de police du Maire, l'état-civil, le cimetière...

Elle réalise aussi la veille juridique de toutes les décisions prises par les élus. Un poste très enrichissant, au contact d'élus formateurs, avec des projets très intéressants comme la requalification d'une friche commerciale, le réaménagement urbain d'un quartier.

Courant 2020, elle pense avoir fait le tour de la question et se dirige vers une structure différente, le SMIBA (Syndicat Mixte du Ballon d'Alsace). Un poste trop spécialisé, peut être restrictif, après être passé par des structures généralistes. Elle n'y restera que deux ans.

Cette expérience lui donne l'envie de revenir rapidement dans une collectivité à taille humaine, avec différentes activités et de nombreuses compétences. Ce qui l'amène à postuler à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Retenue parmi de nombreux candidats, elle a su valoriser auprès des élus ses expériences passées, sa passion pour le service public et son envie de réussir avec les agents de la collectivité.

Dans ses nouvelles fonctions, elle compte poursuivre les projets engagés en accompagnant les élus par une veille juridique et sécurisée. Dans ce cadre, elle se donne comme priorités d'être une aide à la décision, d'assurer un accompagnement administratif rigoureux, en veillant aussi au bien-être des agents.

Outre la gestion des affaires courantes liées à sa fonction de Directrice de Services, elle sera amenée aussi à gérer directement des projets comme la Maison de Santé multisite, le projet de réhabilitation du centre aquatique ou la Voie Verte du Haag, projet dont les travaux sont en cours. Anne Sylvia PISCHOFF MARTINEZ apprécie déjà la Vallée pour ses paysages, la richesse de son tissu associatif, ses manifestations pour petits et grands, son patrimoine.

Elle s'enthousiasme à la tenue d'événements de portée internationale comme le Tour de France ou l'Alsacienne cyclo qui valoriseront encore la Vallée de Saint-Amarin.

“ Les élus et agents de la collectivité lui souhaitent une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. ”



## Inscrire son enfant

### > Petite enfance 0-3 ans : un accueil professionnel

La petite crèche « Les Petites Bout'Thur » rassemble une équipe pluridisciplinaire composée de huit professionnelles formées dans la petite enfance. L'équipe est managée par, Mme Stéphanie SCHIRCH, Éducatrice de Jeunes Enfants. Il convient aussi d'associer les deux maîtresses de maison au personnel de la petite enfance. Les enfants, de dix semaines à trois ans, sont accueillis du lundi au vendredi de 7h à 18h30, à HUSSEREN-WES-SERLING dans les anciens bâtiments du Château.

Grâce à une prise en charge adaptée et la mise en place d'activités d'éveil (peinture, cuisine, comptines, jeux...), l'équipe veille non seulement à leur épanouissement, mais aussi à leur bon développement physique et affectif.

Dans ce cadre, en fonction des besoins des familles, différents modes d'accueil sont proposés :

- Un accueil régulier (de 1 à 5 jours par semaine sur des jours et horaires fixes toute l'année)
- Un accueil occasionnel (pour un rendez-vous, si les besoins ne sont pas connus à l'avance)
- Un accueil en « urgence ».



### > Capacité d'accueil et disponibilités

La structure dispose d'un agrément pour accueillir vingt enfants de façon simultanée.

Pour la rentrée de septembre 2023, chez les grands (dix-huit mois à trois ans), six enfants sont inscrits pour une capacité d'accueil de douze enfants. À ce jour il reste donc encore de la disponibilité.

Chez les petits : Il reste quelques places selon certains moments de la journée et selon certains jours.

> Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Mme Stéphanie SCHIRCH ou son adjointe, Mme Sandrine ROSSDEUTSCH.  
Tél. 03 67 13 04 25



## Enfance 3-12 ans : Informations inscriptions

### > Nouveaux horaires des mercredis récréatifs du service périscolaire

Le service périscolaire de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin propose depuis le 4 janvier 2023, trois temps d'accueils sur la journée du mercredi.

- Le matin avec le repas de 7h45 à 13h30
- La journée de 7h45 à 18h30
- L'après-midi de 13h30 à 18h30

Les accueils du matin sont organisés de 7h45 à 9h00 et le départ du soir entre 17h00 et 18h30

### > Vacances d'été 2023

Un accueil de loisirs sera proposé du 10 juillet au 11 août 2023. Le programme sera mis en ligne sur la page Facebook de la Communauté de Communes et sur le portail citoyen des familles.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter Mme Sabine HOFFMANN ou son adjointe Mme FELLMANN Stéphanie

Tel. 03.89.75.95.71.

Les accueils sont organisés à la journée. L'accueil du matin se fait de 7h45 à 9h00 et le départ du soir entre 17h30 à 18h00

### > Information rentrée scolaire 2023-2024

Pour les nouvelles familles qui ont besoin d'un accueil périscolaire dès la rentrée de septembre 2023, le service des Accueils Collectifs de Mineurs, propose une réunion d'information et d'inscription le 17 juin 2023, de 9h00 à 11h00 au CAP de Saint-Amarin.

Tél. 03.89.75.95.71

Courriel : [periscolaire@ccvsa.fr](mailto:periscolaire@ccvsa.fr)



## Une Micro-Folie pour la Vallée



La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin a décidé d'accueillir une **Micro-Folie** sur son territoire. Un nouveau concept développé par le ministère de la Culture et qui a pour objectif de rendre accessible des milliers d'œuvres majeures présentes dans les grands musées nationaux, tels que Le Louvre ou le Musée d'Orsay. Ce projet est porté par la médiathèque et sa nouvelle directrice, **Mme Laurence MICKELER**.

Outil d'éducation artistique et culturel, la Micro-Folie s'appuie sur le numérique. Un peu comme une galerie d'art, mais avec beaucoup plus d'interactivité, des animations, des jeux, des ateliers, des rencontres. Soutenu par l'État à hauteur de 80% et accompagné par La Villette, ce projet vise à intégrer un musée numérique au cœur d'un équipement déjà existant.

La Communauté de Communes a choisi d'installer la Micro-Folie au sein du Cap, l'établissement à vocation culturelle de la Ville de Saint-Amarin.

Plus précisément, au rez-de-jardin, dans une salle attenante à l'accueil périscolaire. La Communauté de Communes a privilégié Le Cap pour sa centralité, sa facilité d'accès, la possibilité d'accueillir des personnes en groupe ou à mobilité réduite.

Le concept de Micro-Folie s'inscrit dans une démarche d'ouverture visant à rendre accessible des œuvres culturelles au plus grand nombre, écoliers, collégiens, les enfants du périscolaire. À ce titre, une dotation d'équipement est fournie par le ministère de la Culture comprenant

un écran, un vidéoprojecteur, dix casques audio, dix tablettes et un ordinateur.

Outre sa caractéristique de musée enrichi, la Micro-Folie est un lieu d'animation. Une personne rattachée à la médiathèque sera chargée de faire vivre ce nouveau lieu culturel avec les établissements scolaires, avant de généraliser son ouverture à tous les publics.

La Micro Folie devrait être ouverte au public à la rentrée scolaire, d'abord aux enseignants, puis aux élèves au courant du mois d'octobre.



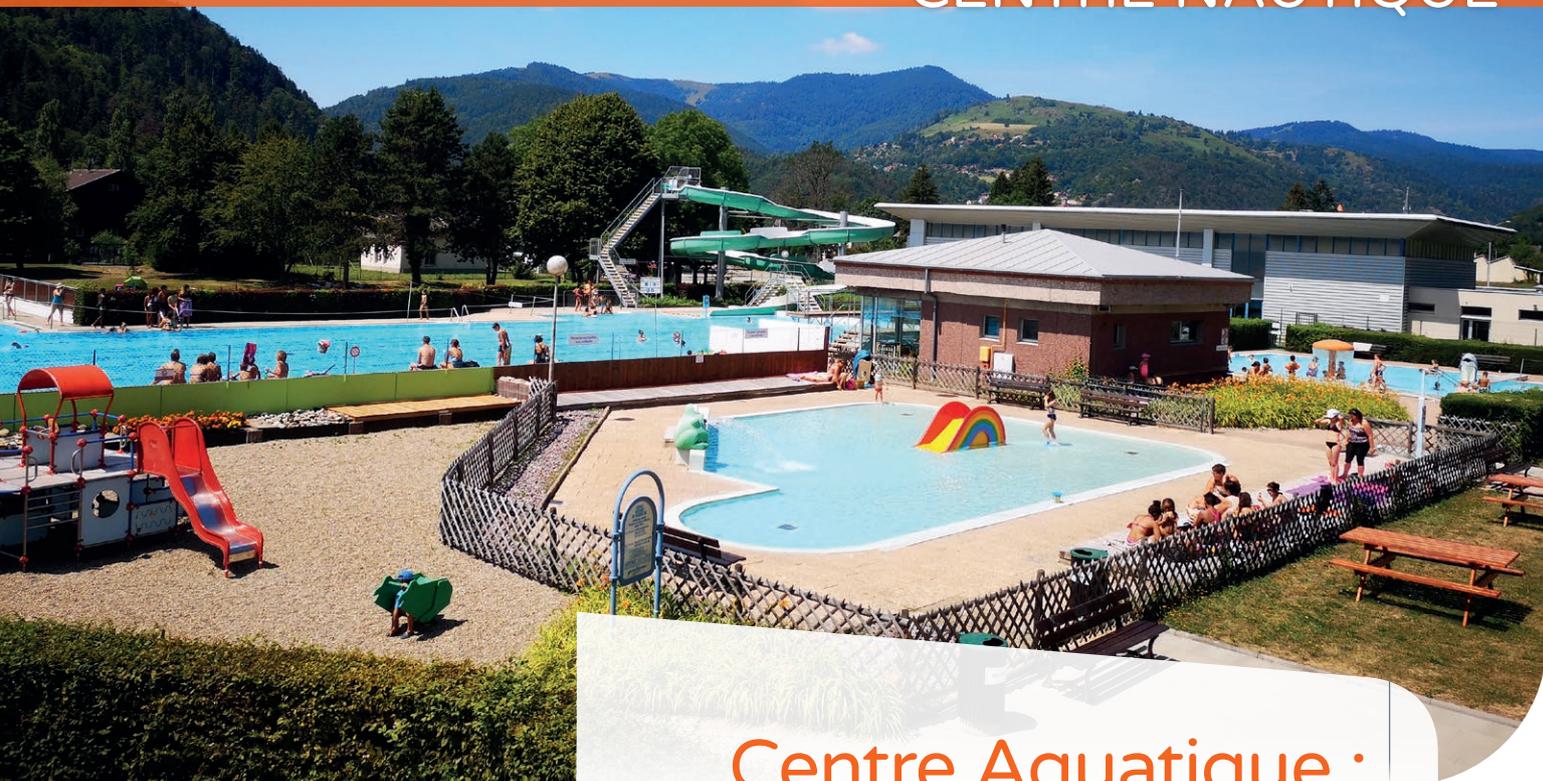
## Fête du Livre

**La médiathèque organise la Fête du Livre le 24 septembre prochain, de 10h à 18h.**

Cette manifestation à succès permet chaque année aux éditeurs, illustrateurs et auteurs de rencontrer un public venu en nombre, dans le pavillon des créateurs du Parc de Wesserling.

Chaque année, c'est une fréquentation continue tout au long de la journée.

Une fête du Livre qui se renouvelle constamment. De nouveaux auteurs sont invités, des animations populaires sont proposées pour les enfants. Un événement qui marque la rentrée littéraire en sud Alsace. Aux lecteurs passionnés, c'est aussi le moyen d'acquérir ou de vendre des ouvrages avec la bourse aux livres qui se tient à proximité.



## Centre Aquatique : une cure de jouvence



La fermeture du Centre Aquatique de Wassering, durant deux mois, liée à la forte augmentation des prix de l'énergie, a été bien acceptée par les habitants de la Vallée de Saint-Amarin. Une fermeture qui a permis de réaliser 125 000 € d'économies. Mais, la population était aussi heureuse de pouvoir retrouver les bassins le 27 février dernier. Contente d'apprendre aussi que le Centre Aquatique va bénéficier d'une cure de jouvence.

### > Le projet de réhabilitation du centre aquatique

Ce projet vise à donner une seconde jeunesse au Centre Aquatique de Wassering. Il est utile de rappeler qu'il a été inauguré en 1978 pour l'extérieur et l'année 2000 pour l'intérieur. Cette rénovation permettra de réaliser des économies d'énergie en améliorant la performance énergétique des bâtiments.

Depuis début 2023, un cabinet d'architecture spécialisé dans le

domaine aquatique (LAMA Architectes) établit un diagnostic précis de la structure afin de proposer les meilleures solutions de rénovation de la piscine. Un avant-projet a été présenté aux élus en mai 2023 !

Nous reviendrons vers vous avec une présentation détaillée du projet sur lequel la Communauté de Communes souhaite se positionner.



### > Le Centre aquatique à l'heure d'été

Du samedi 24 juin au jeudi 31 août 2023, les bassins extérieurs seront ouverts tous les jours de 10h à 19h. En attendant, comme d'habitude, la terrasse extérieure plein sud est accessible pendant les beaux jours du printemps.

Seul, en famille ou entre amis, n'hésitez pas à nous rendre visite pour profiter d'un bon bain de soleil et d'un agréable rafraîchissement !

### i La piscine recrute

Si vous êtes comme un poisson dans l'eau, observateur et à l'aise côté relationnel, n'hésitez plus, le métier de Surveillant de baignade est fait pour vous !

La Communauté de communes peut vous accompagner financièrement dans votre projet en échange de plusieurs saisons à nos côtés.

Formation BNSSA sur <http://cfmns68.fr/telechargements/dossiers-dinscription/>

> N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.  
Tél. 03 89 82 64 35

## ➤ Le gymnase du collège de Saint-Amarin

Le collège achevé, les travaux du nouveau gymnase ont enfin pu démarrer au courant du mois de février dernier ! La charpente devrait être posée cet été.

Nous espérons pouvoir accueillir les sportifs dans le nouveau bâtiment en 2024. D'ici là, encore un peu de patience dans l'ancien gymnase !



## ➤ Microcentrale (à remplacer ?)

Dans un précédent numéro de notre magazine, nous avons indiqué que la microcentrale hydroélectrique de Malmerspach était en cours de remise en service, après avoir bénéficié préalablement d'une étude de faisabilité.

Forte de cette réussite, la Communauté de Communes a décidé d'étudier l'opportunité de relancer l'ancienne microcentrale hydroélectrique de Wildenstein. Une étude a été lancée. Les résultats seront connus cet été.



## ➤ FDSEA et Tour de France

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Haut-Rhin s'invite au Tour de France. Elle animera un village de stands tenu par des bénévoles agriculteurs actifs, des retraités et les Jeunes Agriculteurs.

Ce sera l'occasion de présenter l'agriculture de montagne, les emplois et formations en agriculture en partenariat avec Pôle Emploi, et des expositions sur le Massif des Vosges.

Il est même prévu de réaliser une fresque qui sera filmée par l'hélicoptère couvrant l'épreuve.

À noter également que l'ensemble des professionnels du site du Markstein proposeront des animations et points de vente festifs.

## ➤ Recyclables : place à la collecte en multiflux

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, plus besoin de séparer le papier-carton des emballages plastiques dans les bennes de tri.

Vous pourrez mettre indifféremment l'un et l'autre dans la benne bleue ou la benne jaune. Pensez-y quand une de ces bennes est saturée...

## ➤ SAUR

Le relevé physique des compteurs aura lieu du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2023 par la société SAUR.

SAUR a mis en place une permanence hebdomadaire le mercredi de 9h à 12h30 sur rendez-vous, à leur agence au 11 rue des fabriques, Parc de Wessering, à Husseren Wessering.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone. Tél. 03 55 66 45 00.



## ➤ L'Office de Tourisme fait sa promotion

L'office de tourisme sera présent sur différents événements pour l'année 2023 :

- Le 19 juin : Salon de l'Intercommunalité à Colmar ;
- Le 24 juin : Au village d'accueil de l'Alsacienne cyclo
- Le 22 juillet : Arrivée du Tour de France au Markstein.